

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE A L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX EPREUVES DU CONCOURS DE L'INTERNAT EN ODONTOLOGIE :

1 Lire attentivement l'énoncé des questions afin de répondre précisément en évitant les éléments « hors sujet ».

2 « Réciter un cours » n'est pas répondre aux questions qui ciblent une « mise en situation clinique ».

3 Lors de la rédaction des réponses, privilégier la qualité à la quantité. L'espace réservé aux réponses dans les cahiers d'épreuve est toujours largement dimensionné.

4 Ne rien inscrire sur les cahiers d'épreuve en dehors des espaces délimités pour les réponses. Tout ajout manuscrit figurant sur l'énoncé des questions, sur les images ou sur les clichés radiographiques implique l'annulation de votre épreuve.

5 Des éléments de réponse établis par le conseil scientifique sont proposés au jury afin de l'aider à établir ses propres grilles de correction. Les grilles de correction établies par le jury ne sont jamais communiquées.

6 Les grilles de correction prennent en compte tout ou partie des items suivants :

- Exhaustivité et précision des réponses,
- Cohérence de la démarche,
- Qualité de la présentation,
- Qualité de la rédaction et de l'orthographe.

Des points négatifs peuvent être attribués dans certaines situations :

- Présence de mauvaises réponses,
- Contradictions entre les réponses,
- Eléments hors sujet,
- Qualité de la rédaction et de l'orthographe,
-